

Technicien(ne) de la qualité*

* Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

Le (la) technicien(ne) qualité définit les procédures qualité dans le but d'assurer un niveau de qualité constant dans la fabrication des produits.

Il ou elle doit être capable de :

- ⊙ Formaliser un processus opérationnel (réponse à une commande, production, maîtrise des achats)
- ⊙ Rédiger des documents applicables par les utilisateurs (procédure, mode opératoire, instruction)
- ⊙ Identifier les sources de progrès à partir de données significatives (non conformités, satisfaction clients, coûts)
- ⊙ Mettre en place un système de mesure d'efficacité d'une action avec indicateur(s) approprié(s)
- ⊙ Conduire un groupe de travail en appliquant une démarche de résolution de problème
- ⊙ Accompagner le personnel dans la mise en place d'actions qualité (sensibilisation, application efficace, des processus, procédures, modes opératoires, plan d'action)
- ⊙ Mettre en place des actions de communications
- ⊙ Réaliser un audit au regard d'un référentiel interne ou externe
- ⊙ Conduire une analyse de type AMDEC, HACCP ou sur un système (un produit, un service, un processus, un procédé)
- ⊙ Etablir un processus de pilotage des procédés par les statistiques (maîtrise statistique des procédés, maîtrise intégrée des procédés)

Programme

- ⊙ La démarche processus
- ⊙ Norme ISO 9001 V2015
- ⊙ Elaboration d'un document opérationnel
- ⊙ Méthode de résolution de problèmes - QRQC
- ⊙ Analyse de risques
- ⊙ Maîtrise statistique des procédés
- ⊙ Métrologie
- ⊙ Audit interne
- ⊙ Informatique
- ⊙ Amélioration des flux et Lean Manufacturing
- ⊙ Gestion de production
- ⊙ Calcul des prix de revient
- ⊙ Élaboration d'un tableau de bord informatique
- ⊙ Prévention – Sécurité – Environnement
- ⊙ Système de management intégré – Développement Durable - RSE
- ⊙ Conduite de projet – préparation à l'examen - accompagnement

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter et disposer d'une première expérience en milieu industriel.

Prise en charge

Contrat de professionnalisation
(-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CPF, CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM CQPI Technicien (ne) de la qualité - n° 0101
Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles

Public

- ⊙ Salariés dans le cadre de la formation continue
- ⊙ Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- ⊙ Jeunes diplômés

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabien CHEREAU 02 31 46 77 43
fchereau@fibn.fr